

CIL du Paradis

C I L "Les collines du Paradis" - 30, rue Edouard Manet - 83400 HYERES

mars 2008

Le Mag des Collines

UN LION A REJOINT LE PARADIS

Une pensée émue pour la disparition de notre regretté Maire, Monsieur Léopold Ritondale, figure emblématique de la vie politique Hyéroise et ancien habitant de notre quartier. Nous tenons à adresser ici toutes nos pensées affectueuses à sa famille et rendons hommage à l'homme pour son écoute, sa volonté, son courage et son humour.

Rappelons aussi qu'il nous a soutenu et s'est déplacé sur le site, alors qu'il était déjà très malade, lors de notre combat pour le retrait des antennes de téléphonie mobile. Avec un autre regretté grand Monsieur qui nous a quitté la semaine dernière, Monsieur Henri Salvador, ils vont bien « se marrer » au Paradis éternel Quietis in aevum

LE PARADIS ET SES ANTENNES

Une première victoire à entériner pour préparer un avenir sans nuage ni mauvaises ondes avec la nouvelle municipalité...

Toujours pas de réponse à notre courrier recommandé demandant un constat d'huissier à l'intérieur du local et sur l'ensemble du site rue Bénézit, pour faire le point sur la situation actuelle.

Lors de la visite d'un des techniciens de TDF nous avons pu pénétrer dans le local et constater que les antennes avaient disparu du local, mais que les câblages et l'armoire technique SFR étaient encore présents et prêts à être réactivés. Nous avons averti l'ANFR que les antennes SFR apparaissaient toujours en activité sur cartoradio . Après enquête de la part de l'ANFR suite à notre entretien téléphonique, SFR va déclarer son abandon des antennes à la mi-février 2008.

LE PARADIS C'EST VOUS

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, sujets de discussion, dossiers à traiter... Vous nous avez élus pour être la courroie de transmission entre la municipalité et vous, nous avons besoin de vous tous pour exister. Contactez le CIL au 30, rue Edouard Manet (boîte aux lettres CIL), ou sur notre adresse mail : cilcollinesduparadis@wanadoo.fr

LE PARADIS ET SA TRADITIONELLE FETE DES VENDANGES

Encore une belle fête

Nous étions nombreux, le 14 octobre dernier pour la fête des vendanges, à déguster des vins de Provence lors de l'intervention de Gabriel Vache et de François Miglio qui nous transmettent toujours aussi bien leur passion pour l'oenologie. Nous avons pu 'déguster' des vins cuvée 2007 à différents stades de fermentation ainsi que des vins finis dont la subtilité n'est plus un secret pour nous.

Après cette stimulation palatale et intellectuelle, nous avons partagé un grand pique-nique sur notre boulodrome, à l'ombre des faux-poivriers, l'ambiance était toujours autant chaleureuse et nous avons profité d'une journée quasi estivale.

Merci à tous pour votre contribution à cette délicieuse journée.

AU PARADIS ON A DU CHIEN

Pour un quartier plus propre, emmenez vos toutous se soulager dans la campagne environnante, cela fera le plus grand bien à votre animal et à vos voisins Merci pour votre civisme.

LE PARADIS TOUT FEU TOUT FLAMME

Dans le courant de l'année serait aménagé le chemin de la Roquette où des petites bornes à incendie seraient installées à intervalles réguliers. Une liaison EDF haute tension enfouie serait prévue jusqu'à l'oratoire, sur le chemin des Crêtes du Paradis, qui deviendrait un chemin DFCI pour la défense contre l'incendie.

D'autre part, la politique de débroussaillage sera renforcée, Monsieur Glaize a rappelé, lors de notre dernière assemblée générale, que de par la loi, chaque propriétaire est tenu de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de sa villa (voir schéma ci-joint) La municipalité effectuera le débroussaillage cette année. Il a également été signalé que dans le cadre du combat contre les incendies, priorité était donnée à la surveillance renforcée des feux naissants : l'année dernière on a enregistré très peu de dégâts dus à des incendies alors qu'on a compté plus de 650 départs de feu. Un observatoire a donc été créé sur le terrain d'un particulier vers le château où des bénévoles du CCF se relaient en saison sensible pour surveiller les départs de feu dans toute la zone.

Appel aux volontaires :

Contactez Mme Puman 41 av Paul Long Tél. 04 94 35 78 11

LE PARADIS ET L'ENVIRONNEMENT

Le tri sélectif :

La réglementation vise à favoriser des solutions plus respectueuses de notre environnement pour l'élimination des déchets ménagers. C'est le cas du recyclage qui contribue à la préservation des ressources naturelles (bois, fer, pétrole, etc.) et qui limite la part des déchets à incinérer.

Mais pour pouvoir être recyclés les déchets doivent être triés. En effet, les déchets recyclables ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères. Si c'est le cas, ils se salissent mutuellement et les déchets recyclables deviennent irrécupérables. Il s'agit donc de bien séparer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas. C'est le principe du tri des déchets et de la collecte sélective.

Cette année, nous allons demander à la mairie la mise à disposition, pour ceux qui souhaitent trier leurs déchets, de poubelles ou de sacs adaptés (colorés par famille de produit)

Par exemple :

La poubelle habituelle pour les déchets ordinaires. Ces déchets sont non recyclables.

Ainsi que d'autres poubelles ou sacs pour :

- les papiers, journaux, magazines, imprimés.
- les emballages en plastique : bouteilles et flacons en plastique.
- les emballages métalliques : boîtes de conserve, barquette aluminium, canettes, aerosols
- le verre

Le tri sélectif nécessite la participation de chacun, du citoyen à la collectivité locale.

La récupération des eaux de pluie : par l'emploi de citernes reliées (si possible) aux gouttières de nos toitures. Tout le monde y sera gagnant, nos portefeuilles (économie non négligeable) ainsi que nos jardins

Quelques rappels :

Des composteurs gratuits sont mis à la disposition de chacun (un par foyer) par les services de la ville. Ils sont à retirer aux ateliers du service environnement (chemin Roubaud)

Pour les déchets :

Ramassage des ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi

Ramassage des déchets de jardins : lundi , jeudi

Encombrants : sur demande

Les services de propreté de la mairie nous ont récemment rappelé à l'ordre en nous signalant que les riverains ne devaient pas laisser les conteneurs sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. (les sortir la veille du passage des éboueurs seulement). Nous passons l'info !

LE PARADIS DE L'IMMOBILIER

Si vous connaissez quelques biens à louer, n'hésitez pas faites suivre

- Jeune couple très sérieux, recherche une maison, de préférence non mitoyenne, avec un jardin.
(23 Bd Matigon Chez Mr et Mme Aïmar). Tél : 06 15 02 51 69. Emmanuel Rochand
- Couple avec enfants recherche maison de 80 m2 avec 3 chambres – Jardin ou terrasse
Tél. 06 23 85 43 83 Mr et Mme Cruchet

LE PARADIS DES PETITES ANNONCES

- Echangez vos plantes, plants et boutures

L' idée est de proposer un 'trafic' vert pour embellir nos beaux jardins. Si vous souhaitez faire profiter vos voisins de quelques variétés, remarquables ou non, que vous possédez, n'hésitez pas à nous contacter et confiez nous vos boutures Nous ferons suivre.



Reprise des cours de CHI KUNG à partir du premier dimanche de mars.

Rendez vous à 11H00 sur le boulodrome, quand le temps le permet!

Tous âges et tous niveaux compatibles.

'Un voyage de mille lieues commence toujours par un premier pas' (Lao- Tseu)

- Nous recherchons une femme (ou un homme !) de ménage. 4 heures de ménage par semaine réparties en une après midi ou en 2 fois deux heures, sur deux jours.

Contactez Mr ou Mme Lapierre 04 94 20 30 84 / 06 13 06 13 23

- Jeune fille sérieuse habitant le quartier, se propose de faire du baby-sitting.

Contactez Agathe au 06 18 41 56 61

LE PARADIS A SES ORIGINES

L'idée est de rassembler un maximum de documents, articles de journaux, photographies, vidéos datant de la construction en 1950 de notre quartier ou même avant et jusqu'à nos jours.

Fêtes de quartier, constructions, incendies, neige, événements artistiques, faits divers, etc., si vous disposez de documents et êtes prêts à nous les confier, nous souhaitons organiser une exposition qui permettra de se remémorer et d'échanger des souvenirs de notre coin de Paradis.

« Je suis à la recherche de photos, documents, vidéos (?) pris dans notre quartier depuis 60 ans afin de pouvoir exposer l'ensemble de vos prêts lors de la prochaine fête de quartier.

J'en prendrai grand soin, les copierai et vous demanderai de bien vouloir m'aider à les commenter.

Merci de me contacter au 30 bis de la rue Manet. »

Marie Miglio, vcp@club-internet.fr

Contacts: Marie Miglio, 30 bis rue E. Manet 06 09 69 27 60

Stéphane Mucetto, 30 rue E. Manet 06 81 44 41 39

LE PARADIS ET SES FINANCES

APPEL À COTISATION

Nous ne le rappellerons jamais assez Soutenez-nous dans nos diverses actions pour améliorer et animer la vie de notre quartier. Adhérez au CIL du Paradis en nous envoyant votre cotisation de 8 euros ou plus, ainsi que vos coordonnées au 30, rue Edouard Manet. Merci pour votre soutien.

LE PARADIS DES FESTIVITÉS

Voici le programme des manifestations de l'année où nous vous espérons nombreux à participer.

Samedi 14 juin 2008 à partir de 17 h :

Apéritif musical suivi d'un pique-nique dans la douceur d'une nuit d'été

Dimanche 5 octobre 2008 à partir de 11h00 :

Fête des Vendanges sur le terrain de pétanque

Vendredi 12 décembre 2008 à 18 h30 :

Assemblée Générale à la salle des Associations, place Henri Dunant (à côté de la Police municipale)

LE PARADIS ET LA NOUVELLE MAIRIE

Nous avons souhaité rencontrer les candidats qui se présentent à la mairie de Hyères pour leur soumettre quelques idées et interrogations quant à l'avenir de la ville et du quartier. Nous avons reçu un écho positif de la plupart d'entre eux Espérons que ce ne soit pas que des promesses électorales et qu'aux belles paroles succèdent les actions. Bonne chance à eux pour les municipales

LE PARADIS ET L'EAU : PENURIE OU ABONDANCE

Lors de notre dernière Assemblée Générale, certaines personnes ont pu être étonnées par les déclarations de Mr Glaize sur la question de l'eau. Alors que nous sommes confrontés aux restrictions d'eau tous les étés, ses propos laissaient à penser qu'il était inutile de s'inquiéter et qu'il suffirait de poser quelques tuyaux supplémentaires pour que, grâce au Canal de Provence, on puisse arroser sans restrictions, tout au long de l'année, nos chères plantations (y compris sans doute les greens du golf ! Un golf... c'est la consommation d'une ville de 7 000 habitants !)

La réalité est tout autre. Les spécialistes sont tous d'accord pour dire qu'après plusieurs années, pauvres en pluviométrie, l'année 2007 a battu tous les records de sécheresses dans le Var et que la situation est devenue catastrophique.

Les nappes phréatiques sont au plus bas, les cours d'eau sont à sec, les rivières du haut var ont été asséchées sur plusieurs kilomètres cet été, le lac de Carcés (qui alimente une partie de la ville de Toulon) est dramatiquement bas, le lac de Besse a totalement disparu l'été dernier comme un vulgaire lavabo qui se vide ! Cependant, il est vrai que les communes desservies par le Canal de Provence (elles ne le sont pas toutes), sont à l'abri, à court et à moyen terme, d'une pénurie sévère pour la consommation courante.

L'eau du Canal de Provence, payante et non potable, est fournie à plus de 80% par le Verdon, via la retenue du lac de Sainte Croix. Certes cette retenue possède encore aujourd'hui des réserves d'eau importantes, mais le Verdon, comme la Durance et nombre de rivières alpines, sont tributaires de la fonte des neiges et des glaciers.

Pour ceux qui ont vu le film d'Al Gore « Une vérité qui dérange », ils ont pu mesurer le recul inexorable et accéléré des glaciers des Alpes, dû au réchauffement climatique généralisé.

C'est pourquoi, il faut absolument penser aux générations futures pour lesquelles l'eau douce deviendra une ressource rare et précieuse.

Dans le Var bien que l'état de sécheresse soit déclaré et l'utilisation de l'eau réglementée son utilisation indécente continue, tous les responsables, en particulier les candidats aux municipales, sont d'accord pour mettre en place des politiques d'économies d'eau et de chasse aux gaspillages. Nous sommes tous concernés et en particulier la municipalité.

L'exemple de la voie Olbia, où l'on arrose abondamment les espaces engazonnés tout du long d'une voie de circulation intensive, pour le seul plaisir visuel des automobilistes, est exactement ce qu'il ne faut pas faire.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2007

La séance s'est ouverte à 18h30 par les vœux du président aux membres du CIL et plus généralement à tous les résidents des Collines du Paradis, suivis des remerciements du bureau aux adhérents qui nous ont soutenu, aux nouveaux venus dans le quartier, à Monsieur Glaize pour sa présence en tant que représentant de la municipalité et en tant qu'habitant du quartier, et à Madame Richard, présidente du Groupement des CIL de Hyères.

Le président a fait un appel à l'esprit écologique des résidents en demandant à tous ceux qui en ont une de nous laisser leur adresse email afin que le MAG' DES COLLINES soit diffusé majoritairement par internet et que l'on doive éditer moins de copies papier.

I L'approbation du compte-rendu de l'assemblée de décembre 2006 a été soumise au vote et approuvée à l'unanimité

II L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport financier de l'exercice par le trésorier Roland Carroué, accompagné du rapport du vérificateur faisant office de commissaire aux comptes, Mme Jacqueline Moukha..

III Le président a annoncé la démission du bureau du CIL du trésorier, M. Roland Carroué qui sera remplacé à ce poste par Mme Moukha élue au bureau en décembre 2006. Appel à candidature a été fait pour l'élection d'un nouveau membre. Monsieur Louis Lapierre qui a été élu à l'unanimité des présents.

IV Rapport d'activité pour l'exercice 2007

- Point sur les antennes : le bureau s'est félicité du démontage des antennes qui a eu lieu en avril 2007. Il a fait toutefois remarquer que les antennes avaient été vues entreposées dans le local technique et que tous les câblages avaient été laissés en place. Certains riverains s'inquiètent donc de la facilité avec lequel TDF pourrait rebrancher les antennes et le bureau s'étonne que TDF n'ait pas entièrement respecté son engagement auprès de la municipalité, c'est à dire transférer tous les équipements SFR sur un autre site avant le 1^{er} avril 2007. Le bureau a informé l'assemblée qu'il avait consulté Maître Sansone qui leur avait conseillé de sommer la municipalité et le SDIS de remettre le terrain en état par courrier recommandé, ce qui a été fait en octobre 2007. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Le bureau a fait remarquer que les antennes apparaissent toujours en fonctionnement sur le site Cartoradio de l'Agence Nationale des Fréquences Radio. Le bureau a également informé l'assemblée de sa 'campagne' de sensibilisation et de persuasion auprès des candidats aux élections municipales dont les points principaux ont été présentés dans une lettre ouverte aux candidats que le bureau peut vous faire parvenir si vous avez une adresse email. Le CIL demande notamment que le prochain maire s'engage à ne jamais autoriser l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile sur le site trop proche des habitations, et à terme d'obtenir la délocalisation du pylône sur un site alternatif, loin des maisons.

Le CIL s'engage à poursuivre ce combat auprès de la prochaine municipalité et de ne pas relâcher sa vigilance.

- Point sur l'enfouissement des lignes aériennes : il semble que les travaux aient été arrêtés en cours de route et les lignes de certaines rues du quartier n'ont pas encore été enfouies. Renseignements pris auprès de la municipalité, il apparaît que EDF a énormément réduit la part du budget qu'il était prêt à investir dans ce projet, ce sur-coût est donc désormais à la charge de la municipalité qui doit trouver de nouveaux fonds pour achever les travaux : ce délai ne serait donc que temporaire et nous ferons en sorte de rappeler ses devoirs à la nouvelle municipalité.

- Point sur la protection incendie dans le quartier / intervention de Monsieur Glaize qui nous a transmis les vœux de Monsieur le Maire.

Il a donc annoncé que dans le courant de l'année serait aménagé le chemin de la Roquette où des petites bornes à incendie seraient installées à intervalles réguliers. Une liaison EDF haute tension

enfouie serait prévue jusqu'à l'oratoire, sur le chemin des Crêtes du Paradis, qui deviendrait un chemin DFCI pour la défense contre l'incendie.

D'autre part, la politique de débroussaillage sera renforcée, Monsieur Glaize a rappelé que de par la loi, chaque propriétaire est tenu de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de sa villa (voir schéma ci-joint) La municipalité effectuera le débroussaillage cette année. Il a également signalé que dans le cadre du combat contre les incendies, priorité était donnée à la surveillance renforcée des feux naissants : l'année dernière on a enregistré très peu de dégâts dus à des incendies alors qu'on a compté plus de 650 départs de feu. Un observatoire a donc été créé sur le terrain d'un particuliers vers le château où des bénévoles du CCF se relaient en saison sensible pour surveiller les départs de feu dans toute la zone.

Appel aux volontaires : personne à contacter Mme Puman

- Eclairage et Entretien des Escaliers

Malgré une réunion de chantier avec M. Ozenda et M. Mucetto et Mme Morand à ce sujet durant laquelle l' élu a pu constater le mauvais état de certaines marches qui sont dangereuses pour les piétons, la situation reste inchangée. Cependant les arbres bordant les escaliers ont été élagués. Nous renouvelerons notre demande auprès de la nouvelle municipalité.

V RÉSUMÉ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPEMENT DES CIL

A laquelle a assisté le président du CIL des Collines du Paradis

Les problèmes du golf, des espaces verts, de la ZAC de la Crestade demi-lune ont été abordés. Concernant la ZAC, Mme Richard nous a rappelé qu'une enquête publique était à venir et qu'elle concernait la création d'un pôle santé avec crèche, un projet de commissariat et d'une école d'infirmière et de préparateurs en pharmacie (qui d'après elle était loin d'être gagné)

Mme Richard nous a également rappelé que le groupement des CIL se battait déjà depuis 3 ans pour obtenir la création d'une 'police de l'environnement', et qu'il allait réitérer leur demande auprès de la prochaine municipalité. Monsieur Glaize a fait remarquer à ce sujet qu'il existait déjà des patrouilles ELP pour surveiller les déjections canines et les dépôts d'ordure sauvages et qu'un numéro vert allait être mis en place.

VI Festivités : le bureau a dressé un bilan positif du pique nique du mois de juin et de la fête des vendanges en remerciant M. Vache et M. Miglio

VII Présentation des grands points de la lettre ouverte que le CIL a soumis aux candidats aux élections municipales.

VIII Monsieur Heusèle et Mme Miglio se portent volontaires pour rassembler tous les témoignages sur l'histoire du quartier afin de pouvoir faire une petite présentation lors d'un prochain pique-nique.

IX Questions diverses :

- nids de poule énormes évoqués rue Cézanne et rue Manet entre le 21 et le 31
- Problème de dépôt d'ordures sauvage

La séance a été levée à 19h30 et suivie de la galette des rois.